

17,78 % de chômeurs à Genève en 2018, 4,4 % annoncé par l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE)

En préambule nous tenons à annoncer que l'utilisation du mot chômeur, d'une manière plus générale l'utilisation du masculin dans ce texte, n'a que pour seule utilité d'alléger le texte. Bien entendu, l'utilisation du masculin fait référence autant aux hommes, qu'aux femmes, qu'aux personnes de genre neutre ou non-binaire.

L'association LoveAge s'intéresse aux problématiques liées à la précarité et à l'exclusion sociale. Ces dernières années, le discours de nos autorités à propos du taux de chômage genevois a questionné un bon nombre de nos concitoyens.

Nous avons donc décidé d'investiguer les données brutes fournies par l'Office Cantonal de la Statistique (OCSTAT) et une étude de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) qui traite de la question du sous-emploi en Suisse.

Avant d'entrer plus en détails sur ces chiffres, nous vous proposons plusieurs définitions du chômage, pour que chacun puisse se faire une idée plus précise des différentes significations de ce terme.

Qu'est-ce qu'un chômeur ?

La définition la plus générique que l'on puisse trouver sur Google d'un chômeur est « *Un travailleur, une travailleuse qui se trouve involontairement privé(e) d'emploi (demandeur d'emploi).* »

Qu'est-ce qu'un chômeur au sens du Bureau international du Travail (BIT) ?

Le BIT définit le chômeur comme une personne en âge de travailler, soit âgé de 15 ans ou plus, qui remplit ces trois critères :

- Le chômeur doit être sans travail : il ne doit pas avoir exercé une activité rémunérée au cours de la semaine, ne serait-ce qu'une heure pendant la semaine de référence.
- Le chômeur doit être disponible, dans un délai de deux semaines pour occuper un emploi. Dans le cas d'arrêt maladie, la disponibilité est étendue à quatre semaines.
- Le chômeur doit être activement à la recherche d'un travail, au cours des quatre dernières semaines. Il doit ainsi mettre en œuvre des démarches spécifiques, comme se déclarer chômeur ou s'inscrire dans une agence d'intérim.

Qu'est-ce qu'un chômeur au sens de l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE) ?

Sont considérés comme demandeurs d'emploi toutes les personnes inscrites déclarées comme étant à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire les chômeurs et les demandeurs d'emploi non-chômeurs. Les chômeurs sont des personnes à la recherche d'un emploi et disponibles immédiatement, y compris les chômeurs en fin de droit. La catégorie des non-chômeurs comprend les personnes en gain intermédiaire ou en formation, occupées à plein temps ou à temps partiel, celles qui ne peuvent être placées dans un délai de 30 jours pour cause de maladie, maternité, accident ou service militaire.

Fin mai 2020, l'OCE annonce pour Genève un taux de chômage de 5.2% soit 12'731 personnes.

En réalité...

« Il y a trois sortes de mensonges : les mensonges, les sacrés mensonges et les statistiques. »

Mark Twain

Définir ce qu'est un chômeur est devenu un vrai casse-tête politique. En somme, un rébus qui rebute le citoyen aussi hargneux soit-il à investiguer davantage la question. La sensation populaire, pourtant, est très loin d'une réalité qui oscille entre les 3 et 6% affichée par nos représentants politiques. Encore faut-il pouvoir enquêter correctement sur la question. À ce jeu-là, le moins que l'on puisse dire, est que l'OCE ne nous facilite pas la tâche.

À vrai dire, peu importe s'il accepte ou non la définition du BIT, certes moins restrictive. Il faut en effet, déjà réussir à s'accorder sur la nature du mot « chômeur ». Une rapide recherche sur Google renverra notre lecteur à la définition initialement exposée. Le Larousse, lui, nous confirme que « chômeur » et demandeur d'emploi sont des synonymes. En clair, qui peut nier qu'un chômeur est *une personne privée involontairement d'emploi* ? Cela coule sous le bon sens, vous en conviendrez. Un chômeur est donc une personne demandeuse d'emploi.

Le problème des statistiques est de même nature que tout outil méthodologique appliqué à la recherche : il s'agit justement d'un outil et non d'une science en soi. Or, dans le cas qui nous concerne, on peut sérieusement se demander si cet outil n'a pas été utilisé avec pour seule fin de justifier un chiffre plus ou moins préalablement défini. On écrit la conclusion avant de réaliser le calcul, quoi de plus commode.

C'est ce que nous vous proposons de démontrer.

La version officielle de l'OCE

Avant toute chose, il convient de comprendre comment l'OCE calcule son chiffre de chômage lorsqu'il annonce un taux de 4.4% : $\text{Nombre de chômeurs} / \text{population active} * 100$

Quoi de plus logique me direz-vous ? Certes, encore faut-il comprendre qui est chômeur au sens de l'OCE et comment la population active est composée en termes de catégories. Ce sont là nos 2 variables d'ajustement déterminantes pour comprendre le chiffre officiel du chômage.

Les données complètes les plus récentes disponibles en ligne datent de 2018 et nous nous baserons donc sur ce cadre de référence pour analyser la situation de l'emploi dans le canton de Genève.

Dans son rapport sur la « population résidente selon divers caractères en 2018 », l'OCSTAT nous donne 3 informations importantes à retenir :

- 1) La population active genevoise est pourvue d'un effectif de 238'986 personnes
- 2) La population inactive genevoise est pourvue d'un effectif de 149'558 personnes
- 3) En toute logique, la population résidente selon ces critères, est de 388'545 personnes

Pour une compréhension plus détaillée des sous-catégories, nous invitons le lecteur à parcourir le document officiel ; ce qui nous intéresse dans le cas présent, est de regarder plus en profondeur la catégorie « population active » puisqu'il s'agit du cadre de référence utilisé par l'OCE.

Au sein de cette population active, l'OCSTAT nous apprend que Genève, en 2018, compte un effectif de 25'357 personnes sans emploi qui sont définies comme : les personnes sans activité professionnelle et à la recherche d'un emploi.

Sans autre forme de procès, on peut donc établir un premier taux de chômage officiel pour Genève en 2018 :

- $(25'357 / 238'986) * 100 = 10.61\%$

Ce chiffre de base ne reflète pas encore la réalité, mais aurait dû être publié dans la presse puisqu'il relève d'une simple division selon les données officielles de l'OCSTAT.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces faits, laissez-nous donc vous rafraîchir la mémoire. En 1991, l'OCSTAT publie les aspects statistiques n°92 : « L'enquête suisse sur la population active de 1991 : quelques résultats pour le canton de Genève ».

Ce document présente des données similaires à sa version cadette de 2018. L'information la plus intéressante se trouve en page 4, un chômeur y est défini comme :

« Est considérée comme chômeur toute personne âgée d'au moins 15 ans qui n'exerce aucune activité rémunérée, qui recherche activement un emploi et qui est à même de travailler, indépendamment du fait d'être inscrite ou non auprès d'un office de l'emploi. »

Et c'est à ce moment précis que toutes nos croyances qui tendent à penser que le chômage s'est maintenu à un niveau très bas s'écroulent : la méthode de calcul de 1991 considérait non-seulement comme chômeurs toutes les personnes inscrites à l'OCE, mais également celles demandeuses d'emploi non-inscrites à l'OCE.

Pour rappel, aujourd'hui non-seulement l'OCE exclut les demandeurs d'emploi non-inscrits auprès de leur office, mais également certains de leurs bénéficiaires en les catégorisant de demandeurs d'emploi non-chômeurs : l'oxymore ultime !

Vous l'avez bien compris, chers lecteurs, si l'OCE utilisait la même méthode de calcul en 2018, qu'en 1991, le taux de chômage officiel à Genève serait de **10.61%**.

Pour aller plus loin

Le BIT base sa définition du chômeur sur celle définie par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui est également interrogeable sous 2 points :

- L'âge minimum est de 15 ans
- Une personne qui exerce une activité professionnelle même rémunérée 1 heure par semaine est considérée comme active

La rapport 2018 de l'OCSTAT inclut dans la population active 3'670 apprentis. Or, comment peut-on justifier méthodologiquement qu'un chômeur soit comparé à un apprenti ? La logique voudrait qu'une personne demandeuse d'emploi soit comparée à une personne non-demandeuse, sous-entendu qui vit de son activité, qui occupe un poste que le chômeur pourrait potentiellement convoiter. Comparer des chômeurs à des apprentis revient donc à comparer des courgettes à des aspirateurs. Avec une méthodologie plus rigoureuse, les apprentis seraient placés avec les 38'846 personnes en formation de la population inactive. On peut donc légitimement réduire la population active à **235'316** personnes.

La question du sous-emploi, quant à elle, est un biais méthodologique beaucoup plus grave. Pour mieux la comprendre, analysons les données suivantes de l'OCSTAT :

Temps de travail

- a. Plein temps (90% ou plus) = 149'194
- b. Temps partiel I (de 50 à 89%) = 46'545**
- c. Temps partiel II (moins de 50%) = 17'890**
- d. Personne sans emploi (les personnes sans activité professionnelle ET à la recherche d'un emploi) = 25'357

À Genève, 64'435 personnes travaillent donc à moins de 90%. Bien entendu, toutes ne sont pas demandeuses d'emploi, parmi elles on trouve :

- Des retraités qui travaillent quelques heures par semaine pour compléter leur rente
- Des personnes qui travaillent à 50-80%, qui vivent de leur salaire et ne désirent pas travailler davantage
- Des hommes/femmes au foyer qui travaillent quelques heures par semaine pour compléter le revenu familial et qui ne veulent pas travailler plus
- Etc.

Trouver un critère objectif pour comprendre comment traiter la question du sous-emploi n'est pas une chose aisée. Heureusement, l'OFS a réalisé une étude détaillée pour la Suisse sur le sous-emploi en 2018 : « Enquête suisse sur la population active (ESPA) Indicateurs complémentaires au chômage : sous-emploi et force de travail potentielle supplémentaire en 2018 ».

Cette étude nous permet principalement de comprendre les choses suivantes :

- Personnes en sous-emploi : personnes actives occupées à temps partiel qui aimeraient travailler davantage et seraient disponibles pour prendre un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé
- Au sein de la population inactive il existe une force de travail inexprimée :
 - Personnes non actives qui cherchent activement un emploi, mais ne sont pas disponibles à court terme : elles sont appelées ici « personnes en recherche d'emploi, non disponibles » (PRE-ND) – personnes non actives qui exerceraient volontiers une activité (principalement dans la catégorie personnes en formation)
 - Personnes non actives qui exerceraient volontiers une activité professionnelle et seraient disponibles pour occuper un emploi, mais n'en cherchent pas un activement : elles sont appelées ici « personnes disponibles, sans recherche d'emploi » (PD-SRE) (principalement dans la catégorie femmes/hommes au foyer)
- Le taux de sous-emploi moyen représente 7% de la population active

Extrapolé à la situation genevoise, un calcul rapide nous permet d'affirmer qu'environ 16'472 personnes sont en sous-emploi (7% de 235'316, nous avons soustraits les apprentis à la population active). Au regard des 64'435 personnes qui travaillent à Genève à moins de 90%, ce chiffre paraît très réaliste, peut-être même sous-estimé (il y a fort à parier que le taux de sous-emploi genevois soit supérieur à la moyenne nationale de 7%). Pour rappel, 17'890 personnes travaillent à moins de 50%, est-il encore possible aujourd'hui d'avoir un emploi en dessous de ce seuil et de vivre de son travail ? Finalement, on pourrait donc légitimement affirmer que ces 16'472 personnes sont demandeuses d'emploi, donc chômeurs partiels !

Un nouveau calcul s'impose donc :

- $(25'357 \text{ (personnes sans emploi)} + 16'472 \text{ (personnes en sous-emploi)}) / 235'316 \text{ (population active révisée)} * 100 = \mathbf{17.78\%}$

Voilà le vrai taux de chômage selon LoveAge pour l'année 2018. Comprenez bien, chers lecteurs, que ce chiffre pourrait être encore sous-estimé, comme vous pourrez le lire dans la conclusion. Il s'agit vraiment du chiffre minimum et nous préférons assurer notre calcul qui ne tient compte que des éléments statistiques de l'OCSTAT et de l'OFS.

La dernière chose intéressante que le rapport de l'OFS nous apprend est que :

- Le taux de personnes inactives en recherche d'emploi non disponibles (PRE-ND) est de 1.2% de la population active
- Le taux de personnes inactives disponibles, sans recherche d'emploi (PD-SRE) est de 3.8% de la population active

Extrapolé à la situation genevoise, cela nous donne :

- 2'823 PRE-ND
- 8'942 PD-SRE
- Soit : 11'765 inactifs demandeurs d'emploi (force de travail inexprimée)

Pour rappel 1% de chômage correspond à environ 2500 personnes. Nous vous laissons en tirer les conclusions de votre choix.

Des questions en suspens

Genève a donc eu un taux de demandeurs d'emploi en 2018 équivalent à **17.78%** (sans compter les 11'765 représentés par la force de travail inexprimée).

Comme nous l'avons expliqué, nous sommes restés prudents parce que nous aurions pu investiguer plus loin, voici une série de questions qui devraient amener le lecteur à s'interroger et à questionner la version officielle de nos autorités :

- Où apparaissent les personnes inscrites ni à l'Hospice général, ni à l'OCE qui vivent sur leurs économies ou travaillent au noir pour s'en sortir ? (Potentiellement des milliers)
- Toutes les personnes de la catégorie « collaborateurs dans l'entreprise d'un membre de la famille » sont-elles autonomes et non-demandeuses d'emploi ?
- Dans la catégorie des professions de la population active qui sont les « sans indication » ? Sont-ils demandeurs d'emploi ?
- Où apparaissent les personnes inscrites ni à l'Hospice général, ni à l'OCE, qui vivent à la charge d'une tierce personne (parent, ami, conjoint, ...) et qui sont demandeuses d'emploi ? Exemple type : les étudiants de 20-30 ans qui ont terminé leur diplôme, qui ne trouvent pas de travail, sont immédiatement disponibles pour travailler et vivent encore à la charge de leurs parents (potentiellement des milliers)
- Comment est calculé le chiffre de 25'357 demandeurs d'emploi : sachant qu'en 2018, 28'261 personnes ont touché des prestations de l'Hospice général (bien entendu tous ne sont pas demandeurs d'emploi, ce chiffre prend en compte les enfants) et l'effectif des demandeurs d'emploi de l'OCE était de 15'150 personnes. Combien de personnes en sous-emplois dans ces effectifs ? Combien de demandeurs d'emploi ? Y a-t-il d'autres populations dans les

demandeurs d'emploi de l'OCSTAT ? Des « oubliés » ? En clair, quelle méthode utilise l'OCSTAT pour déterminer l'effectif des demandeurs d'emploi ? Selon quels critères ?

- La population résidente (active + non-active de plus de 15 ans) est égale à 388'545. La population genevoise de moins de 15 ans est composée de 77'568 personnes. Ces 466'113 personnes cumulées ne coïncident pas avec la population totale du canton (501'748). Où sont passés les 35'635 restants ? L'OCSTAT nous apprend que les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les personnes qui vivent dans un ménage collectif ne sont pas comptabilisés dans la population résidente. Pourquoi l'OCE ajoute-t-il alors les fonctionnaires internationaux dans son calcul du taux de chômage ? En ce qui concerne les individus qui vivent dans un ménage collectif (EMS, foyers, logements étudiants, etc.), certes une grande partie ne sont pas demandeurs d'emploi, mais peut-on affirmer avec certitude que 100% de cette population n'est pas demandeuse d'emploi ?

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de questions mettent sérieusement en cause la méthode de calcul de nos autorités et cet article a pour ambition de poser les bases d'un débat qui se doit d'aller chercher des réponses encore plus loin.

En conclusion

4 choses sont à retenir principalement de cette lecture. Pour l'année 2018 :

- Le taux de chômage au sens de l'OCSTAT est de 10.61%
- Le taux de chômage au sens de LoveAge est de 17.78%
- Beaucoup d'erreurs potentielles de calculs laissent à penser que le vrai taux de chômage pourrait être bien supérieur à 20%
- Jusqu'à preuve du contraire, la manière de calculer le chômage dans les années nonante différait de celle utilisée actuellement : les chiffres ne sont donc PAS comparables

À côté de cela, l'OCE annonce fin 2018, un taux de chômage cantonal de 4.3%, soit un taux au plus bas depuis plus de 10 ans !

Pour anticiper une quelconque réponse de défiance par rapport à ce que nous avançons, il convient de clarifier certaines choses. Le but de cet article n'est pas de jouer sur la sémantique et la définition des mots, ni de se préoccuper de la manière de calculer des autres cantons et des autres pays. Non, le but de cet article est de dénoncer une vision réaliste de la conjoncture et de la précarité qui lui est associée

Pour nos autorités, le taux de chômage n'est pas comparable avec celui des demandeurs d'emploi ? Très bien nous acquiesçons. Allons encore plus loin : nous affirmons que les chômeurs représentent aujourd'hui la « Rolls-Royce » des demandeurs d'emploi, la partie émergée de l'iceberg. Pour rappel, les chômeurs, sans vouloir absolument dédramatiser leur situation, sont relativement proche du marché de l'emploi et perçoivent des indemnités relativement proches de leur dernier salaire. Une fois ce processus épuisé, s'ouvre alors le monde impitoyable des demandeurs d'emploi : minimum vital, précarité absolue, éloignement du marché de l'emploi, perte de la dignité humaine et sociale.

Voilà tout le problème, lorsque l'OCE annonce un taux de chômage de 4.3%, il s'agit en effet des « moins malchanceux », qui cachent une réalité bien pire, c'est de cette manière que nous devons le comprendre !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la crise du COVID a frappé de plein fouet l'économie et les statistiques de 2020 ne sont bien évidemment pas encore disponibles, c'est pourquoi nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous dans un an et demi pour constater le désastre potentiel qui se déroule sous nos yeux.

Est-ce que d'ici là nos autorités arriveront encore à cacher ce mensonge aussi grossier qu'éhonté ? Rien ne nous permet de l'affirmer aujourd'hui, mais les paris sont ouverts.

En parallèle, on nous le rabâche depuis des années : Genève compte plus d'emplois que d'actifs disponibles, nous sommes donc dépendants d'une main d'œuvre étrangère pour pouvoir fonctionner dans le sens où notre système l'entend. Or, la quantité d'emplois disponibles ne questionne pas la qualité de ceux-ci. Pour ne plus être demandeur d'emploi, il faut déjà, en premier lieu, pouvoir vivre dignement de son travail. Combien d'emplois sont sous-payés ? Combien forcent les gens à vivre en France voisine ou ne conviennent qu'à une main d'œuvre frontalière ? Comment sont comptabilisés ces emplois ? Parle-t-on également des « emplois » avec des salaires de stagiaires ? Des emplois de solidarités ? Des emplois bénévoles ?

En 2018, 71'129 personnes ont touché une aide sociale au sens large du terme, soit 30.22% de la population active, presque une personne sur 3. Cet indicateur de précarité montre à quel point beaucoup de nos résidents n'arrivent tout simplement pas à assumer entièrement leurs charges basiques malgré le fait qu'ils soient en emploi !

Fort de toutes ces constations, le mythe du Grand Genève apparaît de plus en plus comme un miroir aux alouettes. Pourtant, si on en croit ce que l'on entend année après année, l'économie genevoise croît en même temps que notre niveau de richesse. Nous finirons donc sur une question très simple : la croissance économique est-elle nécessairement associée à une hausse du pouvoir d'achat pour chacun ou peut-elle engendrer également une paupérisation d'une certaine partie de la population, au bénéfice de l'autre partie ?

Appel à l'évolution

Route de Sauvigny 47 · 1290 Versoix · 079 347 31 13
www.loveage.org · contact@loveage.org